SUD-Recherche, branche INRAE

Bilan de vos élu·es SUD des dernières instances de l'INRAE

F3SCT (Formation Spécialisée Santé et Sécurité au Travail) du 16 avril 2026
Petite F3SCT avec un seul avis à donner : PAPRIPACT.
Retrouvez notre déclaration liminaire derrière ce lien.
PAPRIPACT : un programme très ambitieux avec beaucoup d'actions, de formations mais on pense que ce n'est pas réalisable. Nous nous sommes abstenu·es (comme la CGT et la CFTC), la CFDT a voté pour.
La **dématérialisation du processus et du traitement des accidents de service et maladies professionnelles** (AS-MP) a fait l'objet d'un gros débat. Tous les représentant·es du personnel étaient d'accord pour **refuser** cela. Nous avons présenté un texte :
Nous, représentant-es du personnel, constatons que le point n°6 inscrit à l'ordre du jour de cette séance, intitulé « Processus et traitement des accidents de service et des maladies professionnelles », ne correspond pas au document présenté, qui porte en réalité sur la dématérialisation partielle du processus de déclaration des accidents, limitée à l'étape 1 (formulaire de déclaration). Nous soulignons que ce sujet, qui impacte directement les droits des agents, relève en principe d'une consultation pour avis. Nous demandons à nouveau la mise en conformité des processus AS-MP, en particulier sur les points précis de la délivrance de l'accusé de réception du dépôt du dossier, et du respect de la présomption d'imputabilité. Nous en faisons un préalable à toute autre étape de la réflexion. Nous demandons à être associés à la construction de l'outil dans un groupe de travail avec un calendrier défini, et des phases de tests, permettant, dès le départ, d'améliorer le dispositif dans le cadre des textes officiels.
Sous réserve que les non-conformités actuelles ne soient pas transposées dans le nouvel outil, nous ne sommes pas opposés à la poursuite du processus de dématérialisation qui pourra intervenir dans un second temps.
qui a été voté à l'unanimité et devient, de fait, un **avis de la F3SCT** qui appelle une réponse rapide de l'administration.
Le **Rapport annuel de l'ISST** a été présenté par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail. Nous avons demandé qu'il soit public pour tous les agent·es.
La **coordination « santé au travail » nationale** est assurée par le Docteur Baudon assisté de médecins référents dans les centres.

CSAE (Comité Social d'Administration de l'Établissement) du 19 mai 2026
Retrouvez **ici notre déclaration liminaire :** Rappel sur notre attachement historique au 1er Mai, prix des carburants, « Bienvenue en France », Duplomb et recherches sous pression, mutuelle MGEN puis nous avons abordé les sujets :
- Chèque emploi-service universel (CESU)
- Nouvelles règle de mobilité pour les chercheurs
- Déontologie, intégrité scientifique et éthique des projets de recherche.

Une nouvelle note de service relative aux prestations sociales **CESU** sur les aspects :
- Aide à la garde d'enfant 0/6 ans ;

- Compensation du handicap et maintien dans l’emploi ;
- Situations médicales exceptionnelles

a été votée à l'unanimité. Au travers d'un prestataire unique, elle permet aux agent·es de bénéficier d'aides bienvenues sur ces aspects.

Une modification des **lignes directrices de gestion** (LDG) proposant un **système dérogatoire au passage par la mobilité** pour certain·es agent·es souhaitant changer leur orientation scientifique sans changer d'affectation était proposée. SUD recherche s'y est opposé par respect du principe d'équité de traitement de tous.tes les agent·es, soit un ensemble de dérogations possibles est mis en place pour toutes les catégories de personnel de l'institut avec les justifications clairement décrites, soit aucune. L'avis est réputé donné car les voix se sont réparties pour moitié POUR et CONTRE.

Parmi les nombreuses questions demandées par les organisations syndicales (OS), nous ne commentons que le lancement d'une expérimentation de chèque restaurant excluant, à notre regret, les étudiant·es stagiaires, qui hélas, se retrouvent être parmi les plus défavorisé·es.

Un **bilan** des actions de la Cellule d'Appui aux Situations Complexes (CASC) sur les **Commissions d'Enquête Administratives Internes** (CEAI) a été présenté avec une baisse relative des enquêtes la dernière année.

Puis le service de la **délégation à la déontologie, à l’intégrité scientifique et à l’éthique des projets de recherche** a également présenté son bilan, avec une forte augmentation de sollicitations pour l'accompagnement à l’évaluation éthique (NDLR: de plus en plus demandés dans les appels à projets) mais une action plus mitigée sur la déontologie scientifique. N'hésitez pas à solliciter ces services et à nous transmettre vos interrogations ou retours.

Pour terminer, une fois de plus, le **fonctionnement du conseil médical** a été l'objet de vives critiques des OS et principalement de SUD Recherche, nous ne nous satisfaisons pas des réponses apportées aux agent·es en souffrance, subissant déjà la maladie et/ou les suites d'accident et contraint·es de subir un parcours du combattant pour faire valoir leurs droits. **N'hésitez pas à contacter vos représentants du personnel** pour tout suivi de dossier vous posant problème.